

Metz, le 19 janvier 2012

Délégation Territoriale
de la Moselle

Service Veille et Sécurité
Sanitaires et
Environnementales

Monsieur le Maire
de

57400 SARREBOURG

Affaire suivie par : Melles DANOBER, ZIEGLER et M. SIEBERT
Téléphone : 03 87 37 56 52 ou 53

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir le 1^{er} juin 2011, le profil de la baignade de l'étang l'Evêque dont vous êtes responsable au titre de l'article L.1332-3 du code de la santé publique.

J'ai l'honneur de vous confirmer que **ce profil est en majorité conforme à la réglementation en vigueur.**

Néanmoins, il serait souhaitable de le compléter concernant les points suivants :

➤ **Etat des lieux de la zone de baignade**

- l'absence de données météorologiques locales est regrettable et nécessiterait d'être complétée notamment à l'occasion des mesures de gestion. On peut également s'interroger sur la pertinence du choix de la station météorologique de Metz-Frescaty sachant qu'il existe d'autres stations plus proches et donc plus représentatives (exemple : station de Phalsbourg ou Gondrexange).

➤ **Mesures de gestion**

- concernant l'autosurveillance et la tenue à jour d'un cahier de baignade prévues au paragraphe 6.2.1, des relevés de la pluviométrie me semblent indispensables.
- dans le paragraphe 6.2.3 relatif aux cyanobactéries, il convient de prendre également en compte, en complément de la figure 35 émanant de l'avis du 6 mai 2003 du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF), les recommandations du rapport AFSSA - AFSSET de Juillet 2006 sur l'évaluation des risques liés à la présence de cyanobactéries et de leurs toxines dans les eaux destinées à l'alimentation, à la baignade et aux autres activités récréatives. Ce rapport est disponible sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

De plus, l'ARS de Lorraine élabore actuellement un modèle régional de carnet sanitaire adapté aux baignades (l'équivalent du cahier de baignade évoqué au paragraphe 6.2.1). Je vous le ferai parvenir pour une utilisation lors de la saison balnéaire 2012.

Enfin, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir pour le 1^{er} juin 2012 :

- la synthèse du profil de votre baignade mise à jour notamment avec le classement de l'année 2011 (A soit eau de baignade conforme de bonne qualité). Cette synthèse doit être affichée sur le site de baignade lors de la prochaine saison balnéaire.
- les éléments relatifs au système de communication (modalités mises en œuvre) évoqué au paragraphe 6.2.1 relatif à l'autosurveillance (information du gestionnaire de la baignade en cas de risque de pollution).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Déléguée Territoriale,
Pour la Déléguée Territoriale,
La Chef du service Veille et Sécurité
Sanitaires et Environnementales,

Hélène ROBERT

COPIE TRANSMISE POUR INFORMATION A :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de SARREBOURG

Mme GOBERT – IRH Ingénieur Conseil - 11 bis, rue Gabriel Péri – CS 90201 - 54519 VANDOEUVRE LES NANCY

Mme RIOU – Agence de l'Eau Rhin-Meuse – BP 30019 – 57161 MOULINS LES METZ CEDEX